ACCENT FORMATION

Thanatopraxie

SEPTEMBRE 2027

ACCENT FORMATION (Siège administratif)

1 Rue de la République
84310 MORIÈRES LES AVIGNON

Pour tout complément d'information : 04.90.32.05.36

SOMMAIRE

PAGE 3 :
- DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DE L'EXAMEN D'ACCÈS AU DIPLÔME NATIONAL DE THANATOPRACTEUR

PAGE 4 :
- PRÉSENTATION DU CENTRE DE FORMATION
- OBJECTIFS DE LA FORMATION
- PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS
- DATES ET DURÉE DE FORMATION

PAGES 5 à 7 :
- CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION THÉORIQUE (Cycle 1)

PAGES 8 à 10 :
- MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION THÉORIQUE
- MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION PRATIQUE
- EXAMEN NATIONAL THÉORIQUE

PAGE 10 à 11 :
- MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT
- APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

PAGE 11 :
- CALENDRIER DE FORMATION THÉORIQUE

PAGE 12 :
- DEVIS DE FORMATION THÉORIQUE

PAGES 13 à 16 :
- DÉTAIL DES MODULES DE LA FORMATION THÉORIQUE

PAGE de 17 à 20 :
- INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE

PAGE 21 :
- CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE FORMATION PRATIQUE

PAGE 22 :
- DEVIS DE FORMATION PRATIQUE

PAGE 23 :
- POUR ALLER PLUS LOIN

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DE L'EXAMEN D'ACCÈS AU DIPLÔME NATIONAL DE THANATOPRACTEUR

Entrée en formation

Détermination du contingent de places offertes à la formation pratique pour l'année N (Arrêté)

déterminé annuellement par Arrêté après avis du Jury National (et des organisations professionnelles de ce secteur)

FORMATION THÉORIQUE (de la page 4 à 16)

Matières	Durée minimale (en h)
Thanatopraxie théorie ou soins de conservation	65
Hygiène, sécurité sanitaire & responsabilité	30
Histologie, Anatomie, Physiologie	25
Règlementation funéraire	25
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	15
Médecine légale	10
Ergonomie & Manutention	10
Éléments de gestion des entreprises	10
TOTAL :	190

3 mois consécutifs

ÉPREUVES THÉORIQUES (Ecrit)

Ces épreuves sont organisées par le Ministère de la Santé

Liste des reçus aux épreuves

Cette liste sera diffusée environ 3 semaines après les épreuves théoriques

Entrée en formation pratique

Pour les candidats admis suite aux épreuves théoriques

FORMATION PRATIQUE
(de la page 17 à 23)
* 75 soins de conservation complets
* Enseignement à l'art restauratif (minimum 20h)

6 mois au minimum

Désignation des évaluateurs

Comité d'évaluation

Composition et rôle déterminés par Arrêté Ministériel

Évaluation du stagiaire en entreprise

Organisée par le Comité National de Thanatopraxie, en fin de formation

Résultats de l'évaluation adressés au Jury

Réunion du Jury National

Liste des candidats ayant obtenu le Diplôme National de thanatopracteur

Publication des Diplômés au B.O. Santé et Intérieur

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

SÉQUENTIEL DE FORMATION À L'EXAMEN NATIONAL DE THANATOPRAXIE
Conforme au Décret 2010-516

Cycle 1 : Partie Théorique

Généralités :

ACCENT FORMATION *organise des formations professionnelles pour la formation préparatoire à l'examen national en thanatopraxie conformément au décret 2010-516 du 18 mai 2010 ainsi que les modules de formation Niveau 4 et 5 pour les dirigeants d'entreprises et les assistants funéraires.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le candidat sera titulaire d'une attestation de fin de formation théorique qui permet l'accès au concours national intitule : « Examen National de Thanatopraxie ».
Il s'agit d'un examen national organisé par le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapés. **Code RNCP N° 38541**

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ REQUIS

Public visé :
Reconversion du personnel en priorité du secteur médical et para médical, personnel du funéraire, reconversion du personnel soignant et ambulancier, reconversion du personnel militaire, reconversion et formation initiale après parcours dans le funéraire et autres parcours, morgue hospitalière, concours infirmier, soignant, admission des stagiaires de parcours différents si motivation et compétences en adéquation avec la profession de thanatopracteur.

Pré requis :
Débutants acceptés après étude du dossier
Art. 1er. – La formation théorique aux soins de conservation est ouverte aux candidats âgés au minimum de 18 ans titulaires du diplôme du baccalauréat ou d'un niveau équivalent (Tout Diplôme de Niveau 4)
Avoir assisté à des soins de conservation est OBLIGATOIRE avant de postuler à la formation.
Entretien au préalable individuel et examen écrit portant sur des questions précises du secteur funéraire et des enjeux/ inconvénients inhérent à cette profession.
L'étude du dossier du candidat et son admissibilité est validé par le comité pédagogique et Françoise JEAN Directrice des études.
- Cette formation est ouverte aux candidats qui bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé sous certaines conditions (Contactez ACCENT FORMATION - Référent handicap : Dr. Luc PRUNIERES).

DATES – DURÉE

Cycle 1 420 HEURES de formation théorique

Formation de cycle 1 théorie
Formation continue sur 12 semaines selon calendrier en page 11.

Cycle 2 300 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

Formation de cycle 2 Pratique
Formation non continue sur une durée minimum de 6 mois de formation selon calendrier prévisionnel en page 21.
Cycle réalisé à l'issue de la réussite de l'examen théorique (y compris évaluation), les dates peuvent varier en fonction du décret ministériel.
Rappel : L'intégralité de ce module de formation pratique est réservée au module complet et n'est pas facturé au candidat si cette formation est réalisée en collaboration avec des formateurs reconnus et sélectionnés par ACCENT FORMATION.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

CONTENU DU PROGRAMME cycle 1 THÉORIE

Programme conforme au décret 2010-516 du 18 mai 2010 CGCT

Conforme à l'Arrêté du 28 décembre 2023 - NOR : SSAP22011181A

MATIÈRES	PROGRAMME	Durée MINIMALE
Thanatopraxie ou soins de conservation	**I. — Théorie** Historique des soins de conservation : de l'embaumement à la thanatopraxie. *Objectif : comprendre l'histoire dans laquelle s'inscrit la thanatopraxie.* – Pratique de l'embaumement dans l'Antiquité ; – La découverte du circuit sanguin ; – La conservation des pièces anatomiques et des corps à des fins funéraires (XIXè siècle) ; – Le développement et l'encadrement règlementaire de la thanatopraxie en Europe (XXè siècle). Les liquides conservateurs : *Objectif : connaitre la composition des produits, comprendre le mécanisme d'actions et de diffusion de produits.* – Qualité ; – Les différents fluides artériels ; – Les formules de dosage ; – La chimie de la thanatopraxie ; – La biophysique des fluides (passage des membranes, circulation des produits). L'art restauratif, la cosmétique et l'esthétique : définitions et bonnes pratiques. – Cosmétique et esthétique ; – Distinction entre la thanatopraxie et l'art restauratif ; – Le traitement des lésions simples et complexes. **II. Pratique de la thanatopraxie** Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation : *Objectif : savoir décrire le déroulement d'un soin, le matériel et les équipements utilisés, l'ordre et les techniques d'injection et les techniques de drainage ; connaitre les difficultés résultant des spécificités de chaque soin et les méthodes permettant de les maitriser.* Préparation et hygiène du corps. Technique de la recherche artérielle : guides et repères ; guides linéaires anatomiques ; choix des points d'injection. Technique de suture : fermeture de la bouche ; les différentes sutures. Technique de fermeture des yeux et finition esthétiques, coiffure. Habillage et présentation du corps. Traitements spécifiques : – Traitement des corps autopsiés (don d'organes – autopsies médico-légales) ; – Traitement des corps putréfiés ; – Traitement des nouveaux nés et des enfants ; – Traitement des corps avec pathologies particulières (cardiaques, respiratoires ou digestives). Retrait des prothèses fonctionnant au moyen d'une pile (différents types de prothèses, technique de retrait).	**10 Heures** **55 Heures** **Total : 65 Heures**
Règlementation funéraire	*Objectif : comprendre et connaitre le cadre règlementaire dans lequel s'inscrit la thanatopraxie et maitriser la règlementation qui gouverne spécifiquement cette dernière.* Environnement juridique et administratif : – La hiérarchie des normes ; – L'organisation administrative de l'Etat et le rôle du préfet ; – La notion de service public. Le service extérieur des pompes funèbres : – Les composantes du service public des pompes funèbres ; – Les différents modes de gestion. L'habilitation dans le domaine funéraire : définition, condition d'obtention, suspension et retrait. La notion de capacité professionnelle. L'encadrement règlementaire de la délivrance du diplôme national de thanatopracteur et de la pratique des soins de conservation (*encadrement des soins à domicile, information des familles (document d'information), traçabilité des soins*). La règlementation applicable aux chambres funéraires et mortuaires. Les opérations consécutives au décès : – Opérations obligatoires : certificat de décès, fermeture du cercueil, autorisation d'inhumer ou de crémation, le cas spécifique des obstacles médico-légaux ; – Opérations facultatives : admission en chambre funéraire, soins de conservation, moulage, dépôt temporaire, transport avant et après mise en bière ; – Police des funérailles. Le conseil national des opérations funéraires.	

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

		Total 25 Heures
Médecine Légale	*Objectif : être en capacité de repérer des lésions suspectes lors d'un soin de conservation ; être en capacité d'alerter après la découverte de ces dernières ; comprendre l'aspect particulier du corps lors de certains processus de mort.* Les différentes autopsies : scientifique, médico-légale, civile ; connaitre les différents cadres légaux de réalisation de ces autopsies ; connaitre les possibilités d'opposition des familles et des personnes décédées selon les cadres. L'autopsie médico-légale : le cadre judiciaire de l'autopsie médico-légale ; le déroulement d'une autopsie médico-légale ; connaitre le cadre d'un éventuel soin de conservation sur réquisition du procureur de la République. La mort suspecte : la notion de mort suspecte ; la conduite à tenir en cas de mort considérée comme suspecte ; les constatations sur le corps pouvant être considérées comme suspectes (les contusions, les plaies) ; les lésions de maltraitance sur enfant ou personnes âgées. Aspects spécifiques selon les modes de décès : aspect du corps lors des mécanismes d'asphyxies, après pendaison ou strangulation, après noyade et lors de certaines intoxications (monoxyde de carbone, morts toxiques). Taphonomie, thanatomorphose : évolution des signes de la mort, le mécanisme de putréfaction.	**1 Heure** **2 Heures** **3 Heures** **2 Heures** **Total : 10 Heures**
Hygiène, sécurité sanitaire, responsabilité	I. – **Les risques professionnels** : *Objectif : comprendre les mécanismes de l'infection, de l'immunité, connaitre les mécanismes de prévention des accidents et savoir agir en cas de survenue d'un accident.* **Les risques infectieux** : notion de microbiologie (bactéries, virus, champignons, parasites, mécanisme d'action des agents infectieux, modes de transmission); les pathologies infectieuses transmissibles ; la règlementation en matière de vaccination des thanatopracteurs. **Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits biocides de thanatopraxie** : la mort toxique et les différents types d'intoxication; le devenir des toxiques dans l'organisme (absorption, distribution, métabolisme et élimination); la toxicité des produits de thanatopraxie; savoir lire une étiquette de danger et connaître les pictogrammes; savoir lire une fiche de données de sécurité; les modes d'action des toxiques (toxicité aigüe et chronique); les principales substances toxiques (les alcools, les volatiles et les risques liés à la manipulation de ces produits). H**ygiène et sécurité** : notions générales et équipements de protection individuelle ; adopter les mesures d'hygiène et de sécurité indispensable ; connaitre les bonnes pratiques ; accidents du travail et maladies professionnelles ; connaitre les techniques de nettoyage et de bio nettoyage du matériel ; la conduite à tenir en cas d'accidents d'exposition au sang. **Les démarches de prévention et de précaution** : les démarches générales de prévention, l'hygiène sur le lieu de travail ; les protections collectives et individuelles ; les pictogrammes de sécurité et étiquettes. **Les outils de prévention** ; le médecin du travail ; le CSE ; le document unique ; l'organisation des secours. II. – **Les précautions particulières liées à la pratique des soins de conservation dans les différents lieux dédiés : au domicile du défunt, en chambre funéraire et en chambre mortuaire :** *Objectif : connaitre les précautions particulières à respecter en fonction du lieu dans lequel se déroule le soin de conservation.* III. – **Responsabilité :** *Objectif : connaitre le cadre règlementaire de la sécurité au travail, comprendre les différents types de responsabilité et l'organisation du système judiciaire français.* La notion de responsabilité (organisation judiciaire de la France, responsabilité civile, administrative et pénale, responsabilité individuelle et en entreprise) le cadre règlementaire de la responsabilité ; les droits et devoirs qui s'attachent aux salariés et aux chefs d'entreprise en matière de sécurité au travail. IV. – **La gestion des déchets issus de l'activité des thanatopracteurs** 1. **Les DASRI** *Objectif : connaitre la règlementation applicable aux DASRI et à leur élimination, les différents types de déchets.* La gestion des déchets et des dispositifs intracorporels : définition des DASRI ; le cadre règlementaire applicable ; les différents conditionnements ; le stockage (lieu et type) ; le transport (ADR) ; le suivi et les conditions d'élimination (bordereau CERFA, facturation, archivage). 2. **Les autres déchets issus des soins de conservation** *Objectif : connaitre les modalités de traitement des différents déchets issus d'un soin de conservation.*	**2 Heures** **2 Heures** **4 Heures** **4 Heures** **1 Heure** **4 Heures** **3 Heures** **1 Heure** **6 Heures** **3 Heures** **Total 30 Heures**

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

Ergonomie et manutention	*Objectif : intégrer les principes de base en ergonomie ; utiliser des méthodes de manutention appropriées.* Anatomie et physiologie en lien avec l'ergonomie : compréhension de la mécanique articulaire du rachis ; appareil locomoteur et mouvements. Les risques physiques liés à la manutention : les troubles musculo-squelettiques. La prévention des accidents dorso-lombaire, des troubles musculo-squelettiques et les bonnes pratiques.	**4 Heures** **3 Heures** **3 Heures** **Total 10 Heures**
Histologie, anatomie, physiologie	*Objectif : acquérir des notions d'anatomie, de physiologie et d'histologie utiles et cohérentes avec la profession de thanatopracteur.* Le système neuromusculaire et squelettique : acquérir des notions sur l'anatomie et la physiologie de l'appareil locomoteur ; Le système neuro-cérébral : acquérir des notions sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux ; connaitre la vascularisation cérébrale. Le système cardio-circulatoire : connaitre le fonctionnement de la circulation sanguine et les différents vaisseaux impliqués. Les organes des sens : anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses, de l'oeil et de l'oreille. Le système digestif, le système respiratoire et le système urinaire : acquérir des notions anatomiques des différents organes et du fonctionnement des appareils. Histologie : la cellule ; les tissus épithéliaux et conjonctifs ; processus inflammatoires, tumoraux et dysplasiques.	**3 Heures** **3 Heures** **10 Heures** **1 Heure** **6 Heures** **2 Heures** **Total 25 Heures**
Eléments de gestion des entreprises.	*Objectif : comprendre et connaître les principes qui s'attachent à la gestion et la comptabilité des entreprises, avoir des notions de droit social et de droit du travail.* **Initiation au droit social** : principales obligations règlementaires et légales des entreprises. **Le contrat de travail et son exécution** : les différents types de contrat de travail ; la conclusion du contrat de travail ; le contenu du contrat de travail ; son exécution et sa rupture. **Comptabilité** : le compte de résultat ; le bilan ; le plan comptable général ; la gestion (analyse de l'exploitation, analyse financière, comptabilité analytique) ; les travaux de fin d'exercice (amortissement, provisions, affectation du résultat).	**Total 10 Heures**
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique.	*Objectif : Comprendre le processus de deuil ; savoir s'adapter aux différentes pratiques confessionnelles présentes en France ; comprendre les enjeux juridiques et éthiques autour de la personne décédée ; savoir s'exprimer et échanger avec la famille ou les proches du défunt ; être capable d'apporter une information éclairée.* **Ethique de la mort** : histoire et psychosociologie de la mort. **La mort dans le monde contemporain** : le processus de deuil ; les rituels présents en France. **Le statut juridique de la personne décédée** : la protection du cadavre ; la protection de l'image du défunt. **Les principes déontologiques :** – Le secret professionnel : le cadre légal et règlementaire, le contenu et la portée du secret, le secret dû au défunt ; – Le respect du défunt ; – Relation et communication avec la famille et les proches du défunt.	**Total 15 Heures** **TOTAL 190 HEURES**

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION THÉORIQUE

Les tests d'admissibilité à la formation de thanatopracteur **sont gratuits** et auront lieu selon un calendrier précis.

Pour procéder à votre inscription, consultez les modalités suivantes :

1) Contacter un Thanatopracteur et si vous avez des difficultés pour assister à une journée de soins de conservation, contacter ACCENT FORMATION

2) Joindre : C.V avec Photo
Lettre de motivation
Réponses manuscrites et sur papier libre aux questions suivantes :
Question n°1 : A votre avis, quelles sont les qualités indispensables pour le métier de thanatopracteur ?
Question n°2 : Définir : le deuil, la mort, la douleur, l'euthanasie et la déontologie.
Question n°3 : De quelles informations disposez-vous au sujet de la thanatopraxie ?
Question n°4 : Dessinez et expliquez la circulation sanguine (pas de dessin photocopié SVP).

Le retour du dossier s'effectue **par mail** ou **à l'adresse suivante** :
ACCENT FORMATION
1 Rue de la République
84310 MORIÈRES LES AVIGNON

3) Prendre rendez-vous avec le Centre de formation pour accéder aux tests et entretiens pour l'entrée en formation.
Les admissions ou refus de formation sont communiqués sous 10 jours après analyse de la candidature par notre comité pédagogique.

Si votre réponse est positive, il vous sera demandé (entre autres) :

- L'extrait de casier judiciaire N°3 de moins de 3 mois est demandé dès que l'inscription est validée
- Un acompte de 1997 euros sera à verser avec le dossier à l'ordre d'ACCENT FORMATION, le règlement est encaissé un mois avant l'entrée en formation sauf si prise en charge par un organisme ou attestation,
- Un certificat d'aptitude à la formation de thanatopracteur doit être fourni et signé du médecin,
- Le dossier administratif complet (cf. liste dans votre future Attestation d'admission) renvoyé dans les délais.

Nous proposons à l'ensemble des candidates et candidats demandeurs, la possibilité de participer à quelques journées de présence en immersion dans notre centre de formation.
Ces journées peuvent être organisées, de la manière suivante :
Une journée de cours, de rencontres et d'échanges en salle,
Une journée de soins de conservation en entreprise locale,
Et la demi-journée d'entretien et sélection des candidates et candidats.

Nos formations font l'objet d'une prise en charge (si candidat éligible) par les organismes suivants : FONGECIF - ANFH – C. REGIONAL – TRANSITION PRO - MISSION LOCALE – OPCALIA - OPCIB – OPCO – autres : AGEFIPH – AFPA, etc.
Nous vous aidons dans vos démarches de recherches de financements, complétons vos dossiers de prises en charge, et pouvons vous proposer un échéancier de règlements du coût de la formation.
Ces dossiers sont montés conjointement par ACCENT FORMATION et le candidat sélectionné.
Pour le confort des candidats, des hébergements ont été sélectionnés par ACCENT FORMATION, reportez-vous sur notre site internet, Onglet « Hébergements à proximité » pour réserver votre hébergement. En fonction de la spécificité du métier de thanatopracteur qui demande rigueur, disponibilité, bonne résistance physique et mentale, seuls sont retenus les candidats (âge minimum requis est fixé à 18 ans) qui sont sélectionnés.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION PRATIQUE

Les matières et durées minimales de l'enseignement pratique de la formation de Thanatopracteur sont définies comme suit :

Partie Théorique	Partie Pratique
MATIÈRES	**NOMBRE / Durée minimale**
Soins de conservation complets	75 minimum sur une durée de 6 mois minimum

Chaque candidat réalisera sa formation pratique auprès d'un Formateur Pratique diplômé en Thanatopraxie sélectionné, de régions géographiques diverses, avec des compétences propres à la formation pratique des nouveaux candidats.
Vous n'aurez donc aucune recherche à effectuer pour votre formation pratique puisqu'en fonction du module choisi, ACCENT FORMATION prend en charge ce module complet sans aucun frais supplémentaire. Les dates de démarrage sont fixées en fonction de la date de l'arrêté fixant le nom des candidats reçus aux épreuves théoriques.
Concernant la mise en place de votre évaluation pratique de la thanatopraxie la démarche est la suivante : à la fin de votre formation, il appartient à votre Formateur Pratique de transmettre au Centre de formation une attestation confirmant que vous avez bien effectué le minimum de 75 soins obligatoires et que vous êtes prêts (es) à présenter votre évaluation pratique.

Dès réception de cette attestation, nous procéderons à votre inscription auprès du CNT (Comité National d'évaluation de la formation pratique de Thanatopracteur) responsable de la mise en place des évaluations pratiques des candidats thanatopracteurs.
L'évaluation pratique se fera sur le site de formation pratique du candidat, dans un lieu qu'il connaît et en présence de son Formateur Pratique ou s'il en a 2, auprès duquel il aura effectué le plus grand nombre de soins, et en présence de 2 évaluateurs désignés par le C.N.T..

IMPORTANT : Un candidat ayant obtenu une note inférieure à 200 points à l'évaluation de la formation pratique est autorisé à repasser l'évaluation de la formation pratique une seconde fois. « Il ne peut cependant repasser l'évaluation de la formation pratique qu'après avoir réalisé à nouveau 20 soins de conservation. « Il conserve le bénéfice de la réussite aux épreuves théoriques durant vingt-quatre mois à compter de la publication des résultats aux épreuves théoriques ».

A retenir : Réalisation des cas pratiques-soins de conservation :

Avant d'envisager de suivre la formation, une bonne condition physique ainsi qu'un bon équilibre psychologique sont indispensables.
L'activité professionnelle du thanatopracteur consiste à : la préparation du matériel et du défunt, la réalisation d'un soin de conservation et d'hygiène ; une présentation soignée du défunt (cosmétique habillage et environnement soignés) ainsi que la gestion de l'élimination des liquides physiologiques.

EXAMEN NATIONAL THÉORIQUE

ACCENT FORMATION informe les candidats des démarches à effectuer en vue de l'inscription à l'examen national de thanatopraxie auprès du ministère de la santé dans les conditions énumérées ci-dessous :

- Respect par le candidat du calendrier et des présences en cours
- Feuille d'émargements signés
- Questionnaires et contrôles continus sous forme de QCM (Questions à Choix Multiples ou QRC (Questions à Réponse Courte)
- Attestations de fin de formation remises
- Règlement intégral des frais de formation
- Respect de la convention de formation signée à l'entrée en formation entre le Centre de formation et le candidat.

L'inscription à l'examen national de thanatopraxie est personnelle et individuelle.
Il est de la responsabilité de chaque candidat de se tenir informé des dates d'examen ainsi que des procédures d'inscription.
ACCENT FORMATION met à disposition des candidats en formation les moyens humain et technique pour procéder à l'inscription à distance à cet examen national.
Les inscriptions étant personnelles et individuelles, ACCENT FORMATION n'aura pas la possibilité de transmettre les notes éventuelles de chaque candidat.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

Les matières constituant les épreuves théoriques de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur sont les suivantes :

MATIÈRES	NOMBRE DE POINTS
Thanatopraxie	65
Règlementation Funéraire	25
Gestion des Entreprises	10
Sciences Humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	15
Hygiène Sécurité sanitaire et Responsabilité	30
Ergonomie et Manutention	5
Médecine Légale	20
Anatomie et Physiologie élémentaire	30
TOTAL DES MATIÈRES	200 Points

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Supports pédagogiques et techniques : Support de cours ACCENT FORMATION remis par l'ensemble des intervenants, contrôles de connaissances en salle chaque semaine faisant l'objet d'une notation individuelle et d'une correction soit individuelle soit en salle de cours. Entrainement sous forme d'études de cas et de QCM et QCR

- Accès libre au training du samedi matin organisé par les intervenants
- Cours du soir organisé par M. PAILLARD thanatopracteur et membre évaluateur du CNT
- Cours de soutien organisé par M. PAILLARD thanatopracteur et membre évaluateur du CNT et le Docteur Luc PRUNIÈRES
- Cours universitaires des professeurs PIERCECCHI – BARTOLI – PELISSIER sont ré étudiés en salle avec un ostéopathe diplômé (M. A. SISILIA et le DR BALAZ.P) pour parfaire les connaissances en ostéologie myologie et physiologie et Toxicologie
- ACCENT FORMATION dispose d'une grande salle de cour équipée d'écrans Multimedia. Les candidats participent aux Ateliers de dissections et recherches diverses vasculaires.
- Un accès aux salles de cérémonies, crématorium, est autorisé par Mme G. QUINZIO sa directrice permettant aux candidats de s'immerger avec les familles et le personnel funéraire
- Les supports de cours et contrôles de connaissances régulières sont validés par les intervenants

Les équipements divers : squelettes, écorchés, Modèles anatomique, Mannequin spécial Thanatopracteur.

Pour la documentation nous disposons d'un large choix d'ouvrages, encyclopédies, planches anatomiques, livres de médecine, biologie, rites, psychologies, hygiène, thanatopraxie, accessibles pour tous.

Dans le cadre du suivi de la qualité de la mission et à l'issue de la formation, chaque candidat peut contacter AFNOR Certification et déposer un avis sur sa formation sur : Afnor pro contact.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Conformément à l'arrêté du 18 mai 2010, ACCENT FORMATION est reconnu par le MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES comme organisme formateur en thanatopraxie.

Fort de nos 25 années d'expériences au service de la formation des thanatopracteurs et dépositaire des enseignements du CEPENT crée en 1997, ACCENT FORMATION respecte scrupuleusement son cahier des charges et propose un enseignement de qualité, un enseignement complet, et une méthodologie originale : l'intégralité des cours universitaires de médecine sont « doublés » par des cours complémentaires en anatomie, histologie et bactériologie et les cours de thanatopraxie sont également « doublés ».

Nous travaillons également sur la thanatologie, les QCM et les QCR des matières médicales, les études de cas et vous proposons des travaux de recherches en historique de la thanatopraxie, des études rituelles et des documentaires sur les recherches scientifiques des causes de la mort.

Ceci permettant aux candidats d'atteindre un niveau de connaissances prépondérant pour la réussite de l'examen national qui est, depuis 2010 organisé par le Ministère de la santé sous forme de concours, ou les candidats reçus sont classés en « rang utile ».

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Notre programme de formation théorique est conforme aux exigences du décret afin de satisfaire chacun et de permettre la réussite aux épreuves : nous proposons plus de 420 *heures de formation en Centre, des révisions, et des mises en situation pratique durant la théorie.*

En cas d'échec à l'examen national théorique le candidat est admis à suivre le module d'automne uniquement en distanciel, sous conditions (cf. page 16 article M), sans aucun frais de formation hormis les différents frais d'inscription et d'administration de 380.00 € (tarif de l'année 2026 à titre indicatif) qui seront à la charge du candidat.

Suivant le module de formation choisi, la formation pratique est organisée conformément au décret 2010-16 du 18/05/2010 SANS AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE à l'issue de la réussite à l'Examen Théorique.

Calendrier de Formation Théorique SEPTEMBRE 2027

DU 20/09/2027 AU 10/09/2027

	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre
1		1	Théorie 7H	1	Théorie 7H TOUSSAINT	1	Théorie 7H
2		2		2	Théorie 7H	2	Théorie 7H
3		3		3	Théorie 7H	3	Théorie 7H
4		4	Théorie 7H	4	Théorie 7H	4	
5		5	Théorie 7H	5	Théorie 7H	5	
6		6	Théorie 7H	6		6	Théorie 7H
7		7	Théorie 7H	7		7	Théorie 7H
8		8	Théorie 7H	8	Théorie 7H	8	Théorie 7H
9		9		9	Théorie 7H	9	Théorie 7H
10		10		10	Théorie 7H	10	Théorie 7H
11		11	Théorie 7H	11	Théorie 7H ARMISTICE	11	
12		12	Théorie 7H	12	Théorie 7H	12	
13		13	Théorie 7H	13		13	
14		14	Théorie 7H	14		14	
15		15	Théorie 7H	15	Théorie 7H	15	
16		16		16	Théorie 7H	16	
17		17		17	Théorie 7H	17	
18		18	Théorie 7H	18	Théorie 7H	18	
19		19	Théorie 7H	19	Théorie 7H	19	
20	Théorie 7H	20	Théorie 7H	20		20	
21	Théorie 7H	21	Théorie 7H	21		21	
22	Théorie 7H	22	Théorie 7H	22	Théorie 7H	22	
23	Théorie 7H	23		23	Théorie 7H	23	
24	Théorie 7H	24		24	Théorie 7H	24	
25		25	Théorie 7H	25	Théorie 7H	25	NOËL
26		26	Théorie 7H	26	Théorie 7H	26	
27	Théorie 7H	27	Théorie 7H	27		27	
28	Théorie 7H	28	Théorie 7H	28		28	
29	Théorie 7H	29	Théorie 7H	29	Théorie 7H	29	
30	Théorie 7H	30		30	Théorie 7H	30	
		31				31	
	63 Heures		147 Heures		154 Heures		56 Heures

420 Heures soit 12 semaines environ en Présentiel ou en Distanciel
Du 20 Septembre 2027 au 10 Décembre 2027

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Le retour du présent devis permettra de confirmer de manière officielle l'inscription du candidat

DEVIS DE FORMATION AU DIPLÔME THANATOPRAXIE

BENEFICIAIRE	**Les devis nominatifs seront adressés qu'après sélection des candidats conformément aux modalités figurant en page 8 de la présente brochure.**	
INTITULE DE LA FORMATION	Formation au diplôme de THANATOPRAXIE Conformément au Décret 2010-516 du 18 mai 2010	
Type de formation	Distanciel	Présentiel
FORMACODE : 42059	**CODE ROME : K2603**	**Code CPF : 330411** **Code RNCP : 38541**
DATE DE FORMATION	DEBUT LE : 20/09/2027	FIN LE : 10/12/2027
LIEU DE FORMATION	ACCENT FORMATION 1 Rue de la République 84310 MORIÈRES LES AVIGNON	

PROGRAMME DE FORMATION	Formation prévue	Révisions théoriques	Formation Pratique, s'il y a lieu	Formation facturée	Coût Horaire	Coût TOTAL
Thanatopraxie étude Théorique Selon programme fourni.						
Module THEORIE Uniquement	**420 h**	**35h OFFERTES**	**NON COMPRISE**	**420 h**	**11.90 €**	**4997.00 €**
Module COMPLET **Théorie + Suivi Administratif Complet**	**420 h**	**35h OFFERTES**	**INCLUSE***	**420 H**	**19.05 €**	**7997.00 €**
Frais de certifications compris						

***Si réussite à l'examen théorique**

Centre de formation non-assujetti à la T.V.A

À MORIÈRES LES AVIGNON :
CACHET ET SIGNATURE



SIGNATURE DU CANDIDAT
ou de l'Organisme Financeur ou de l'organisme formateur
Pour Acceptation

Date limite de validité du présent devis : Nous contacter

***NB : l'ensemble des modalités, dates, durée et coût de la formation peuvent être modifiés en fonction de l'actualité nationale et du nombre de participants, les dates définitives de formation vous seront confirmées 30 jours avant le début de la formation.**

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

Détail des différents modules de formation en Thanatopraxie

De manière à fournir à chaque candidat les informations nécessaires pour présenter l'examen national de thanatopraxie dans les meilleures conditions de réussite, ACCENT FORMATION met à votre disposition 2 possibilités de vous former selon vos disponibilités, votre entourage, vos connaissances personnelles ou professionnelles, etc. Ces possibilités de vous former sont présentées sous 2 formules principales à savoir : Formation en présentiel ou Formation en distanciel quel que soit le module choisi

		Théorie Unique	**Complet** **Théorie + Suivi Administratif Pratique**
A	**Type de Formation**	Présentiel ou Distanciel	Présentiel ou Distanciel
B	**Assistance au montage des dossiers**	Gratuit	Gratuit
C	**Frais d'Inscription Examen théorique**	Gratuit	Gratuit
D	**Heures Formation Théorique**	420 h	420 h
E	**Training / Soutien**	Compris	Compris
F	**Travaux Pratiques**	21 h En présence	21 h En présence
G	**Accès THANATOCAMPUS®**	Ouvert & Gratuit jusqu'au résultat de l'examen national 1ère présentation	Ouvert & Gratuit jusqu'au résultat de l'examen national 2ème présentation
H	**WEBINAIRE**	Compris	Compris
I	**Révisions avant Examen**	35 h offertes	35 h offertes Pendant la durée de validité de l'attestation (5 ans)
J	**Suivi administratif période Pratique**	Non compris	Gestion réservation et suivi Administratif
K	**Frais Inscription au C.N.T. (Evaluation pratique)**	Règlement à l'attention du C.N.T. À Prévoir	Prise en charge par ACCENT FORMATION
L	**Accès 2ème Formation Théorique**	Non compris	Offerte sous conditions (cf page 16, point L)
M	**Formation Pratique**	Non compris	Formation non facturée Prise en charge par ACCENT FORMATION

Heures Réalisées **(Au Minimum)**	420 H	420 H
Montant de la Formation	**4997.00 €**	**7997.00 €**

Pour info : les candidat(e)s de la session du Printemps pourront suivre la formation d'Automne de la même année gratuitement, en Distanciel uniquement.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

A — Type de Formation

1) La Formation en présentiel est généralement, celle favorisée par les centres de formation car elle permet un meilleur échange verbal et visuel des éléments de la formation comme, par exemple, le contact et les échanges avec les intervenants et les autres candidats, les partages vidéos ou photos, les supports de cours, les explications ou démonstrations personnelles des intervenants mais aussi, la possibilité de pouvoir se centrer ou focaliser ses attentions, pendant quelques semaines, uniquement sur ses propres objectifs de formation professionnelle.

2) La Formation à distance ou en ligne est adaptée aux candidates et candidats désireux de poursuivre leurs formations professionnelles en conservant la qualité « ACCENT FORMATION » sans s'absenter de chez eux, de leur région, et de leurs responsabilités professionnelles ou familiales.
Vous apprenez depuis chez vous en participant à des cours dynamiques et interactifs. L'avantage de cette solution réside dans l'interaction qui permet à des personnes situées à différents endroits de suivre une classe avec un vrai enseignant.
Pendant toute la durée de la formation le déroulement est le suivant :

- A partir de 9h, le cours est dispensé en direct pour les candidats présents en salle et, il est retransmis en direct par visio-conférence
  Les supports de cours de la journée sont déposés sur votre espace personnel THANATOCAMPUS vous permettant ainsi de le visionner, de noter, de l'imprimer dans certains cas et de participer en posant vos questions soit en direct, soit par « Chat » avec l'intervenant
- Les contrôles de connaissance sous forme de schémas, textes à trous, séries de QCM, QCR ou autre, sont déposés sur votre espace personnel du THANATOCAMPUS.

B — Assistance administrative au montage des dossiers

Nous bénéficions d'une inscription au DATADOCK, et d'une Norme AFNOR QUALIOPI conformité en formation professionnelle. La formation en THANATOPRAXIE est enregistrée au RNCP sous le N° 38541. Pour ces raisons, nos formations font donc l'objet d'une prise en charge (si candidat éligible) par les organismes tels que : FRANCE TRAVAIL (ex. POLE EMPLOI), OPCO, FONGECIF, ANFH, Conseil REGIONAL, MISSION LOCALE, TRANSITION PRO, et autres.
En cas de besoin, chaque candidat peut utiliser son CPF (Compte de Formation Personnel) pour tout ou partie du financement de sa formation.
Nous vous aidons dans vos démarches de recherches de financements, complétons vos dossiers de prise en charge, et en cas d'autofinancement de la formation, nous pouvons vous proposer un échéancier de règlements du coût de la formation.
Ces dossiers sont montés conjointement par ACCENT FORMATION et le candidat sélectionné.

C — Frais d'Inscription

Aucun frais d'inscription ou administratif n'est demandé pour la formation théorique.
Nous recevons nos candidats individuellement et sur rendez-vous et après avoir respecté les modalités de sélection des candidats

1) Contacter un Thanatopracteur pour assister à une journée de soins de conservation
(si vous avez des difficultés, contactez ACCENT FORMATION)

2) Joindre : C.V avec Photo et Lettre de motivation

3) Réponses manuscrites et sur papier libre aux questions suivantes :

- Question n°1 : A votre avis, quelles sont les qualités indispensables pour pratiquer la profession de thanatopracteur ?
- Question n°2 : Définir : le deuil, la mort, la douleur, l'euthanasie et la déontologie.
- Question n°3 : De quelles informations disposez-vous au sujet de la thanatopraxie ?
- Question n°4 : Dessinez et expliquez la circulation sanguine (pas de dessin photocopié)

Le retour du dossier s'effectue par courrier ou par mail à l'adresse du siège administratif du Centre de formation

4) Prendre rendez-vous avec le centre de formation pour accéder aux tests et entretiens pour l'entrée en formation.
Aucun frais d'inscription ou administratif n'est demandé pour la formation théorique.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

D — Heures de Formation Théorique

Nos formations en Thanatopraxie sont conformes au Décret no 2010-516 du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur imposant un **minimum** de 190h de formation théorique.

E — Training / Soutien

Les heures complémentaires de Training permettent aux candidats en Présentiel de travailler sur les 10 dernières années d'anales des Examens Nationaux en collaboration directe avec un intervenant. Ces heures de training sont positionnées en soirée ou le samedi en fonction des disponibilités de l'intervenant et des besoins des candidats.
Les heures complémentaires de soutien sont effectuées par l'intervenant spécialisé dans la matière, en soirée, à la demande des candidats ou, après analyse par la direction d'ACCENT FORMATION des performances du groupe ou de certains candidats.
Les séances de training ou de soutien permettent une meilleure compréhension des matières dispensées.

F — T.P. en Centre

Les TP (Travaux Pratiques) sont réalisés en collaboration avec un thanatopracteur qui effectuera un certain nombre d'opérations ou de manipulations telles que :

- Soin de conservation sur un mannequin (créé spécialement pour la simulation)
- Technique de manipulation des corps (ergonomie)
- Protocole d'habillage des défunts, Nœud de cravate
- Cosmétologie, maquillage, Coiffure
- Sutures, moulage, mise en place et entretien du matériel
- Vérification de documents obligatoires à la mise en œuvre du soin de conservation
- Gestion des EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- Gestion des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

G — Accès THANATOCAMPUS®

THANATOCAMPUS est une marque déposée à l'INPI.
C'est un outil d'aide complémentaire à la formation théorique des candidats thanatopracteurs, exclusivement réservé aux candidats ou candidates d'ACCENT FORMATION.
Les cours et les exercices sont régulièrement mis à jour par les intervenants en fonction de l'actualité pédagogique.
Cet outil permet à chaque candidat ou candidate de suivre ou de compléter sa formation et d'évaluer ses connaissances au travers de QCM (Questions à Choix Multiples) et QCR (Questions à Réponse Courte), de textes à trous, de croquis, de schémas à légender, de textes à lecture libres, bref... tous les exercices permettant de parfaire ses connaissances théoriques.
Construit par niveau de difficulté, THANATOCAMPUS pourra vous permettre par exemple, de vous comparer à d'autres candidats sur un exercice donné mais surtout, de progresser individuellement vers une meilleure connaissance des matières imposées.
Cet accès privé par « Login et Mot de passe » vous permettra aussi de contacter, par mail, chaque intervenant, en cas de difficulté, de suivre le calendrier de formation, d'être informé en temps réel de toute modification sur le programme etc.
Cet accès est ouvert et offert jusqu'au résultat de l'examen national théorique pour la première présentation du candidat. **Selon le module de formation choisi**, cet accès pourra ensuite être renouvelé uniquement jusqu'au résultat de l'examen national théorique pour la deuxième présentation audit examen du candidat.

H — WEBINAIRE

Un webinaire a pour objectif un travail collaboratif ou un travail d'enseignement à distance. Il regroupe en général de la visioconférence ou un diaporama.
Ce moyen de communication supplémentaire permettra aux intervenants, en cas de nécessité, de compléter leurs formations ou supports de cours par des exemples ou des explications en visuels et téléchargeables.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

I Révisions avant Examen

La période de révision est définie dès la parution de la date de l'examen national. Cette période est fixée au plus près de la date de l'examen permettant ainsi d'éviter les éventuelles pertes d'information.
Toutes les matières sont revues, expliquées, détaillées sur une période de 35h à 70h avec plusieurs intervenants permettant ainsi, pour chaque candidat, de définir lui-même ses besoins en fonction du planning de révision.
L'accès aux révisions est ouvert et offert pour la première présentation à l'examen national théorique des candidats.
Selon le module de formation choisi, cet accès aux révisions pourra être renouvelé pendant toute la durée de validité de l'attestation de suivi et de fin de formation du candidat.

J Suivi administratif période Pratique

Conformes au Décret n°2010-516 du 18 mai 2010, la formation pratique consiste en la réalisation de 75 soins de conservation minimum sur 6 mois
En fonction du module de formation choisi, ACCENT FORMATION prend en charge pendant toute la durée de validité de l'attestation de fin de formation théorique les différentes démarches administratives, la réservation des formateurs pratiques ou des entreprises d'accueil, l'établissement des documents nécessaires au bon fonctionnement et à la couverture sanitaire et sociale des candidats en fonction de la règlementation en vigueur, les inscriptions, le suivi et pointage mensuel durant toute la période de couverture de ladite attestation de fin de formation (pendant 5 années consécutives).

K Frais Inscription au C.N.T. (Evaluation pratique)

Depuis 2010, réunis sous système associatif, le C.N.T. (Comité National d'évaluation de la formation pratique de Thanatopracteur) est en charge des suivis et évaluations pratiques des candidats comme défini par Arrêté du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur.
Le Comité national d'évaluation de la formation pratique mentionné à l'article D. 2223-123 du code général des collectivités territoriales est chargé :
— D'établir une grille d'évaluation des stagiaires ;
— De rechercher, sélectionner et former les évaluateurs ;
— D'organiser matériellement les évaluations dans les lieux de stage ;
— De faire évaluer, dans les entreprises où s'effectue la formation pratique, l'acquisition des compétences pratiques de l'élève thanatopracteur.
Les frais d'inscription sont revus chaque année par la présidence du C.N.T. et peuvent être pris en charge par ACCENT FORMATION, **en fonction du module de formation choisi**.

L Accès 2ème Formation Théorique

Depuis 1994, ACCENT FORMATION propose à ses candidats de pouvoir assister à une deuxième formation gratuitement, uniquement **en Distanciel** et sur la session d'Automne.
Partant du principe que l'examen national théorique est organisé sous forme de concours avec un nombre de place retenue dont le nombre est variable selon les années, ACCENT FORMATION, **en fonction du module de formation choisi**, continue de proposer et d'offrir cette deuxième formation en fonction de l'implication, de l'état d'esprit et du travail fourni.

M Formation Pratique

Conforme au Décret n°2010-516 du 18 mai 2010, la formation pratique consiste en la réalisation de 75 soins de conservation minimum sur 6 mois minimum en fonction de l'évolution du candidat, auprès d'un Thanatopracteur diplômé et Formateur Pratique.
Les entreprises d'accueil et Formateurs Pratique sont des formateurs sélectionnés, de régions géographiques nationales diverses, avec des compétences propres à la formation pratique des nouveaux candidats en thanatopraxie.
En fonction du projet professionnel, les entreprises d'accueil ou Formateurs Pratique peuvent être présentés par le candidat lui-même.
Quel que soit le module choisi, cette formation ne fera l'objet d'aucune facturation au candidat. ACCENT FORMATION prend en charge les frais de formation pratique. Les dates de démarrage sont fonctions de la date de l'arrêté fixant le nom des candidats reçus aux épreuves théoriques.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

FORMATION PRATIQUE 2028

Cycle 2 : Partie PRATIQUE

MODULE APRÈS OBTENTION DE L'EXAMEN NATIONAL THÉORIQUE 2028

La formation pratique est organisée conformément au décret 2010-516 du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur et Arrêté du 28 Décembre 2023 (*Article 2 : La formation pratique aux soins de conservation est délivrée par des thanatopracteurs diplômés dans les conditions définies à l'article L.2223-23 du code général des collectivités territoriales et suivant les modalités définies au 2° de l'annexe 1 du présent arrêté. La formation pratique aux soins de conservation doit avoir été suivie par les candidats au diplôme national de thanatopracteur sur une période de 6 mois minimum et consécutifs.)*

La formation pratique sera réalisée en non continue pour une durée de 50 heures par mois sur une période de 6 mois, soit 300 heures de formation pratique.

En fonction du module choisi ou du projet professionnel, les Entreprises d'accueil ou Formateurs Pratiques peuvent être présentés par le candidat lui-même.
Quel que soit le module choisi, cette formation ne fera l'objet d'aucune facturation au candidat. ACCENT FORMATION prend en charge les frais de formation pratique. Les dates de démarrage sont fonctions de la date de l'arrêté fixant le nom des candidats reçus aux épreuves théoriques.

A l'issue des 75 soins de conservation minimums obligatoires et, à la demande du Formateur Pratique, le CNT organise le déplacement de deux évaluateurs sur le lieu de formation en présence et sous la responsabilité du Formateur Pratique. Chaque candidat a droit à une deuxième évaluation pratique en cas d'échec à la première évaluation. Cette deuxième évaluation devra être réalisée l'année suivante et après la réalisation de 20 soins de conservation supplémentaires par le Candidat.

Les documents d'évaluations sont transmis au jury national de thanatopraxie pour validation définitive et parution officielle conformément à l'arrêté du 18 mai 2010 et à l'Arrêté du 28 Décembre 2023.

La validation définitive des résultats est officialisée qu'après le passage de l'ensemble des candidats retenus aux évaluations pratiques.

A retenir :

Réalisation des cas pratiques- soins de conservation :
Avant d'envisager de suivre la formation : une bonne condition physique ainsi qu'un bon équilibre psychologique est indispensable.
L'activité professionnelle du thanatopracteur consiste à la préparation du matériel et du défunt, la réalisation d'un soin de conservation et d'hygiène, une présentation soignée du défunt (cosmétique habillage et environnement soignés) ainsi que la gestion de l'élimination des liquides physiologiques.
Les documents relatifs aux évaluations sont disponibles en téléchargement sur le site officiel du CNT (www.cnt-france.net)

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

PROGRAMME DE LA FORMATION PRATIQUE EN THANATOPRAXIE 2028

PROGRAMME DE FORMATION POUR PRESENTER UN SOIN TYPE A L'EVALUATION PRATIQUE

Présentation du candidat- Préparation du corps- Toilette et désinfection- Analyse préalable
Mise en place du matériel- Incision et recherche vasculaire- Injection et drainage sanguin
Drainage des cavités- Obturations et Sutures - Traitement des cavités - Présentation du corps - Fin du soin

Rappel la thanatopraxie moderne : Terme et aboutissement

- Aspect hygiénique
- Aspect psychologiques (en tant que « travail » aidant au deuil)
- Devenir de la thanatopraxie actuelle
- Protocole d'une opération normalisée.

Lieux d'interventions : en domicile (D) / local technique adapté (LTA)
Présentation et attitude générale du candidat.
Le candidat utilise des EPI adaptés et justifie de leur utilité.
Le candidat identifie et prend contact avec la personne qui va lui confier le corps du défunt.
Le candidat identifie les locaux, les équipements existants et prend connaissance du règlement intérieur.
Le candidat vérifie l'identité du défunt.
Le candidat vérifie que la déclaration préalable au soin a bien été établie.

RAPPEL Les préalables

Légalité (formalités) / recherche de stimulateur cardiaque.
Précocité d'acte - Age- sexe – Corpulence – Sanité – Intégrité - Rigor, Livor, Algor.
Domicile ou LTA - Signes particuliers/ environnement psychologique - Temps de conservation type d'opération - Conditions de conservation – Divers, pose d'échantillon légal - Déchets.

En résumé : Vérification de la demande écrite des familles et des formalités administratives vérification de présence ou non de stimulateur cardiaque.
Habillage du praticien.
Préparation de l'instrumentation :
Préparation du matériel des instrumentations des produits et des accessoires.
Préparation et installation du matériel d'aspiration
Préparation et installation du matériel d'injection et des fluides.

Le matériel : instrumentation – produits – matériel - accessoires.

Après habillage du thanatopracteur - Disposition de la trousse à instruments
Disposition de la fonction d'aspiration - Disposition de la fonction d'injection
Matériel et instruments à proximité et prêt à l'emploi - Le candidat procède à une désinfection générale.
Le candidat mobilise les articulations, remédie à la rigidité cadavérique et déshabille le corps.
Le candidat identifie et retire les vêtements et protections et les conditionne de façon adaptée.
Le candidat identifie et retire de façon adaptée les prothèses, les poches, les sondes et les pansements.
Le candidat identifie la présence éventuelle de bijoux, il les retire ou les enregistre de façon adaptée.
Le candidat utilise des produits de lavage et des instruments appropriés.
Le candidat nettoie et désinfecte les lèvres, la bouche, les yeux, les mains et les ongles.
Le candidat nettoie et met en place les éventuelles prothèses dentaires, les couvre-œil.
NB les couvre-œil peuvent être positionné à la fin du soin
Le candidat met en forme la bouche, pré-ligature, et positionne les traits du visage.
Le candidat procède à la couverture de la région génitale.
Le candidat identifie correctement l'état du corps (intégrité, corpulence, colorations). Il adapte son intervention de façon appropriée.
Le candidat identifie les lividités cadavériques.
Le candidat identifie cyanose, déshydratation, gonflement.
Le candidat est capable de présenter un matériel propre et en bon état de fonctionnement. Il conditionne de façon appropriée les PCT. (Piquants, Coupants, Tranchants).
Le candidat prépare de façon appropriée matériel d'injection, de ponction et les équipements de traitement des DASRI et autres déchets.
Le candidat choisit et dose de façon adaptée le fluide artériel agréé. CGCT, article R2213-3
Le candidat purge la tubulure et prépare le flacon d'échantillon règlementaire Il identifie les plaies et lésions et apporte un traitement adapté. Puis mise en forme du visage.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

La recherche artérielle :

Déterminer la voie d'abord artérielle
⇒ Choix des voies d'accès :

- le cou.
- Le creux axillaire.
- Région inguinale.
- Recherche de l'artère radiale.

Pour cela : guides linéaires et guides anatomiques (tracé).

⇒ Appareillage de l'artère en vue de l'injection médiale.
Le candidat explique et justifie son choix d'artère.
Le candidat utilise du matériel adéquat et procède à une incision adaptée.
Le candidat extériorise correctement l'artère.
Le candidat positionne la canule d'injection de façon appropriée et appareille correctement l'artère.

⇒ L'injection artérielle.

- Relever la tête positionner les traits du visage, suture provisoire de la bouche, coiffer poser crème de massage (visage mains avants-bras membres inférieurs) et réhydratante : visage et yeux
- Injection artérielle : ⇒ saturer le corps.

⇒ Drainage préalable ponction de l'estomac avant pendant ou à la fin du soin selon le cas.

- Pose d'échantillon

La ponction cardiaque :

- Effectuer une petite incision au bistouri sous l'apophyse xiphoïde
- Placer tube de ponction dans l'oreillette droite et drainage cardiaque.
- La ponction cardiaque - Terminer l'injection médiale. +/- ponction générale intermédiaire
- Injection distale

La ponction générale

Cavité thoracique - Cavité abdominale - Trachée - Méchage, sutures et ligatures définitives - soins associés - Sutures méchages des orifices - Ligatures définitives de la bouche

- Injection fluide de cavité dans les cavités thoracique et abdominale.
- Suture de l'orifice d'introduction du tube de ponction
- Soins associés.

Le candidat procède à l'injection de façon appropriée avec une pression et un débit adaptés.
Le candidat procède à une incision préalable à l'introduction du tube de ponction.
Le candidat procède à une ponction préalable si besoin (Gaz, ascite…) Donner le point d'office quand elle n'est pas faite et qu'elle ne se justifie pas.
Le candidat procède à l'introduction du tube de ponction de manière appropriée avec délicatesse et mesure.
L'extrémité du tube de ponction a rejoint la zone adaptée ou,
si la zone n'est pas rejointe et que le fluide injecté s'écoule par le tube de ponction, le candidat a réagi en arrêtant l'injection et a procédé aux injections complémentaires et aux ponctions intermédiaires.
Le candidat estime que la saturation, la diffusion et la distribution du fluide sont optimales.
Le candidat appareille et positionne de façon adaptée la canule pour l'injection locale.
Le candidat procède au retrait de l'appareillage d'injection de façon adaptée.
Le candidat utilise le tube de ponction avec justesse, délicatesse et sécurité.
Le candidat identifie correctement les zones qu'il explore à l'aide du tube de ponction.
Le candidat draine de façon adaptée les cavités thoraciques, abdominales et pelviennes.
Le candidat procède à la désinfection de la pointe du tube de ponction.
Le candidat draine de façon adaptée la trachée.
Le candidat utilise des instruments et matériaux adaptés pour mécher les orifices naturels.
Le candidat mèche de façon adaptée les orifices naturels.
Le candidat nettoie, assèche et comble les incisions de façon adaptée.
Le candidat procède à la suture des incisions avec régularité, discrétion et étanchéité.
Le candidat utilise un fluide agréé de traitement des cavités et en quantité suffisante.
Le candidat procède à l'épandage du fluide de façon adaptée dans l'ensemble des cavités.
Le candidat retire le tube de ponction et l'ensemble de l'appareil de diffusion du fluide cavité, de façon adaptée et sûre.
Le candidat procède de façon adaptée au nettoyage, assèchement et obturation de l'orifice de ponction.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

Fin d'un soin

Le candidat procède à l'habillage du corps de façon adaptée avec délicatesse et décence.
Le candidat procède à la fermeture finale de la bouche de façon adaptée.
Le candidat procède à l'application de cosmétiques de façon adaptée.
Le candidat procède de manière adaptée au positionnement des traits du visage et à la coiffure du défunt.
Le candidat nettoie et range les instruments, matériels et locaux de façon appropriée.
Le candidat conditionne les déchets de façon adaptée.
Le candidat confie le défunt à la personne chargée de sa présentation et informe de son départ.

Cas spéciaux et cas particuliers :

- Traitement de longue durée : hors délais légaux
- Traitement sur corps délabrés : polytraumatisés, autopsiés, vérifiés.
- Traitement sur corps corrompus à divers stade avancés de thanatomorphose.
- Restaurations – Réhabilitations physiques.
- Difficultés rencontrées.
- Les locaux – salle de travail – législation – hygiène.
- Vaccinations – protection – risques.
- Hygiène et sécurité.
- Opérations dites de « rattrapages. »

Les différents types de Mort :

1. Mort naturelle.
2. Mort suspecte.
3. Mort violente.

Procédures administratives.
Procédures judiciaires
Autopsies hospitalières, scientifiques : *implication et conséquences pour la thanatopraxie*
Autopsies Médico-légales : *idem*.

Soins majeurs :

Internationaux – obligatoires –
Les soins associés : par exemple présence d'un stimulateur cardiaque

Soins mineurs : la toilette

déshabiller laver assainir

* Tamponner et garnir
* Habiller maquiller - environnement - lit.

Oppositions, restrictions aux soins = toilettes

Elles Peuvent être : Légales, Administratives, Religieuses.

Toilettes sur :

Nouveaux nés, Enfants, Israélites Musulmans.

Toilettes avec Explantation de prothèse

Stimulateur cardiaque.

Évacuation des déchets et des effluents : DASRI EPI

Selon la réglementation en vigueur

Cas spéciaux et cas particuliers :
RESTAURATION SUR CORPS POLYTRAUMATISES :

* Traitement de longue durée : hors délais légaux
* Traitement sur corps délabrés : polytraumatisés, autopsiés, vérifiés.
* Traitement sur corps corrompus à divers stade avancés de thanatomorphose.
* Restaurations – Réhabilitations physiques.
* Difficultés rencontrées.
* Les locaux – salle de travail – législation – hygiène.
* Vaccinations – protection – risques.
* Hygiène et sécurité.
* Opérations dites de « rattrapage ».

75 SOINS minimum à réaliser

TOTAL EN HEURES ACCENT FORMATION CAS PRATIQUES

TOTAL 300 HEURES

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Rappel : L'intégralité de ce module de formation pratique est réservée au module complet et n'est pas facturé si cette formation est réalisée en collaboration avec des formateurs reconnus et sélectionnés par ACCENT FORMATION.

CALENDRIER DE FORMATION PRATIQUE 2028 (CYCLE 2) SUR UNE DURÉE MINIMUM DE 6 MOIS

Entre le 1er Avril 2028 et le 30 septembre 2028

AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE	
1		1	Fête du Travail	1	Cas Pratiques	1		1	Cas Pratiques	1	Cas Pratiques
2		2	Cas Pratiques	2	Cas Pratiques	2		2	Cas Pratiques	2	
3	Cas Pratiques	3	Cas Pratiques	3		3	Cas Pratiques	3	Cas Pratiques	3	
4	Cas Pratiques	4	Cas Pratiques	4		4	Cas Pratiques	4	Cas Pratiques	4	Cas Pratiques
5	Cas Pratiques	5	Cas Pratiques	5	Lundi Pentecôte	5	Cas Pratiques	5		5	Cas Pratiques
6	Cas Pratiques	6		6	Cas Pratiques	6	Cas Pratiques	6		6	Cas Pratiques
7	Cas Pratiques	7		7	Cas Pratiques	7	Cas Pratiques	7	Cas Pratiques	7	Cas Pratiques
8		8	Victoire 1945	8	Cas Pratiques	8		8	Cas Pratiques	8	Cas Pratiques
9		9	Cas Pratiques	9	Cas Pratiques	9		9	Cas Pratiques	9	
10	Cas Pratiques	10	Cas Pratiques	10		10	Cas Pratiques	10	Cas Pratiques	10	
11	Cas Pratiques	11	Cas Pratiques	11		11	Cas Pratiques	11	Cas Pratiques	11	Cas Pratiques
12	Cas Pratiques	12	Cas Pratiques	12	Cas Pratiques	12	Cas Pratiques	12		12	Cas Pratiques
13	Cas Pratiques	13		13	Cas Pratiques	13	Cas Pratiques	13		13	Cas Pratiques
14	Cas Pratiques	14		14	Cas Pratiques	14	Fête Nationale	14	Cas Pratiques	14	Cas Pratiques
15		15	Cas Pratiques	15	Cas Pratiques	15		15	Assomption	15	Cas Pratiques
16		16	Cas Pratiques	16	Cas Pratiques	16		16	Cas Pratiques	16	
17	Pâques	17	Cas Pratiques	17		17	Cas Pratiques	17	Cas Pratiques	17	
18	Cas Pratiques	18	Cas Pratiques	18		18	Cas Pratiques	18	Cas Pratiques	18	Cas Pratiques
19	Cas Pratiques	19	Cas Pratiques	19	Cas Pratiques	19	Cas Pratiques	19		19	Cas Pratiques
20	Cas Pratiques	20		20	Cas Pratiques	20	Cas Pratiques	20		20	Cas Pratiques
21	Cas Pratiques	21		21	Cas Pratiques	21	Cas Pratiques	21	Cas Pratiques	21	Cas Pratiques
22		22	Cas Pratiques	22	Cas Pratiques	22		22	Cas Pratiques	22	Cas Pratiques
23		23	Cas Pratiques	23	Cas Pratiques	23		23	Cas Pratiques	23	
24	Cas Pratiques	24	Cas Pratiques	24		24	Cas Pratiques	24	Cas Pratiques	24	
25	Cas Pratiques	25	Ascension	25		25	Cas Pratiques	25	Cas Pratiques	25	Cas Pratiques
26	Cas Pratiques	26	Cas Pratiques	26	Cas Pratiques	26	Cas Pratiques	26		26	Cas Pratiques
27	Cas Pratiques	27		27	Cas Pratiques	27	Cas Pratiques	27		27	Cas Pratiques
28	Cas Pratiques	28		28	Cas Pratiques	28	Cas Pratiques	28	Cas Pratiques	28	Cas Pratiques
29		29	Cas Pratiques	29	Cas Pratiques	29		29	Cas Pratiques	29	Cas Pratiques
30		30	Cas Pratiques	30	Cas Pratiques	30		30	Cas Pratiques	30	
		31	Cas Pratiques			31	Cas Pratiques	31	Cas Pratiques		
50 Heures		50 Heures		50 Heures		50 Heures		50 Heures		50 Heures	

TOTAL HEURES CYCLE 2 = 300 Heures
à réaliser sur une durée minimum de 6 mois

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994
www.accentformation.fr

DEVIS Formation Thanatopraxie Pratique 2028

6 mois minimum de formation pratique à réaliser entre le 1er Avril 2028 et le 30 Septembre 2028

BENEFICIAIRE :

Organisme de formation : ACCENT FORMATION *N° formateur : 93840271684*
1 rue de la République 84310 MORIÈRES LES AVIGNON

Action de Formation : THANATOPRAXIE EXAMEN NATIONAL PRATIQUE
« DÉCRET 2010-516 DU 18 MAI 2010 »

Intitule de la formation : PRÉPARATION au DIPLÔME D'ETAT de THANATOPRACTEUR

Niveau de formation : IV

Lieu de la formation : 1 Rue de la République 84310 MORIÈRES LES AVIGNON

Uniquement pour les Candidats reçus à l'Examen National Théorique et ayant choisi le module Complet (Théorie et pratique incluse)
Détail en page 13 de cette brochure

Descriptif de la formation pratique et de ses frais	Montant	Tarif TTC facturé
Frais d'inscription à l'évaluation pratique du candidat à l'ordre du C.N.T.	Inclus	0.00
Formation Pratique de 300 heures au total comprenant : **- 75 Soins de Conservation minimum avec un Thanatopracteur Diplômé en Thanatopraxie – Formateur Pratique** **- Dasri et Epi** **- Hygiène et Sécurité en Pratique** **- Révisions / Examens**	Inclus	0.00
Frais de Gestion Administrative : **-rédaction de l'avenant de formation pratique selon les règlementations en vigueur et transmissions au Formateur Pratique et au candidat, accompagné de divers documents et diverses informations concernant l'organisation de la formation pratique** **-traitement des diverses demandes du Candidat et du Formateur Pratique** **-suivi du bon déroulement de la formation (dont rédactions et transmissions des feuilles d'émargements au Candidat et au Formateur Pratique à chaque fin de mois pendant la période de formation pratique)** **-inscription à l'évaluation pratique du candidat réalisée par Accent Formation auprès du C.N.T.**	Inclus	0.00

Cachet et signature **Date : 28/10/2026**



Date de validité du présent devis : Nous contacter

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

Pour aller plus loin,

Pour obtenir un devis et un programme,
Vous pouvez nous adresser un mail ou nous contacter par téléphone.

Nb : Notre taux horaire de formation est conforme au coût de formation pris en charge par l'ensemble des organismes de financement.

Si vous rencontrez des difficultés pour assister à des soins de conservation, contactez-nous.
Nos thanatopracteurs se feront un plaisir de vous accueillir pour quelques jours.
Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez : soit venir nous rencontrer et rencontrer nos intervenants et nos médecins le vendredi et samedi de chaque semaine, soit nous téléphoner.

Vous souhaitez assister à une ou deux journées de cours ?
Vous pouvez nous adresser un mail ou nous contacter par téléphone

04.90.32.05.36

Bonne démarche.
L'équipe d'ACCENT FORMATION
Françoise JEAN, Anne Marie CAFFORT, Elise CANDELA,
Bruno PEREZ, Kevin BUTSCHER.

ACCENT FORMATION
1 Rue de la République - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON – Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net
RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00058 – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684